

# EDITORIAL

FRANÇOISE DUMONT,  
présidente de la LDH

## Réaffirmer le choix

Pour la LDH, le mois de mai a été marqué par la tenue de son 88<sup>e</sup> congrès. Pour toute association démocratique, un congrès est un moment fort : il permet à ses membres d'éprouver la cohérence des orientations choisies au cours des mois passés, de tracer une feuille de route pour ceux à venir. Le congrès du Mans n'a pas fait exception. Quatre résolutions ont été adoptées, après des débats à la fois riches et sereins, et nous n'avons esquivé aucune question.

Mais si le congrès a été un moment privilégié de réflexion, la dureté du contexte politique n'a pas tardé à se rappeler à nous. Ce mois de juin aura vu le vote de deux lois qui, à des titres différents, portent atteinte aux droits.

La loi sur le renseignement, d'abord. Cette loi, nous l'avons combattue depuis son origine et nous avons travaillé à en démontrer le caractère liberticide parce qu'elle est porteuse d'une vision globale de la surveillance qui va bien au-delà de la lutte contre le terrorisme. Nous ne furent pas les seuls, loin de là. On pourrait citer des institutions comme la Commission informatique et libertés, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, mais aussi des individus comme Pierre Joxe ou le juge Trévidic. En faisant voter une loi qui ne prévoit pas un véritable contre-pouvoir et limite le rôle de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement, ce gouvernement fait fi de cette mise en garde de Montesquieu : « *Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir.* »

La loi Macron, ou plus précisément la « loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques », ensuite. Comment analyser les derniers avatars de cette loi adoptée à l'Assemblée

nationale, après un nouveau recours au 49.3 ? Ce mépris du processus démocratique parlementaire peut être interprété comme une preuve de faiblesse, une démonstration d'autorité ou un refus de débattre, mais le problème est autant sur la forme que sur le fond. Il y avait déjà eu les débats autour de l'élargissement de l'autorisation du travail du dimanche qui, dans une logique toute libérale, faisait disparaître le droit collectif au repos dominical au profit du droit individuel de travailler ou pas. L'amendement gouvernemental qui a permis le plafonnement des indemnités dues en cas de licenciement dénué de cause sérieuse constitue, de fait, une véritable restriction des droits des salariés et une forme d'impunité des employeurs. Cette disposition, qui permettra bel et bien aux employeurs peu scrupuleux de licencier à moindre coût, fragilisera encore davantage les plus faibles. Sous prétexte de réduire le chômage, le gouvernement sanctuarise l'idée selon laquelle le frein à l'emploi, c'est le droit du travail et non pas le manque d'activité économique. Pierre Gattaz n'a jamais dit autre chose et, avec cet amendement, le gouvernement a choisi entre les salariés et les employeurs.

### Une paupérisation de la population

La protection des plus faibles est pourtant plus que jamais à l'ordre du jour. Le décrochage de la France d'en bas est désormais un fait inédit. Jusqu'au milieu des années 2000, les catégories aisées ont vu leurs niveaux de vie progresser plus vite que les autres, mais les plus modestes continuaient eux aussi à gagner du pouvoir d'achat. Ce n'est désormais plus le cas. A l'origine de ce basculement, la hausse du chômage, bien sûr. La France



**La protection des plus faibles, c'est aussi la protection des migrants. Le drame ne se déroule plus aux portes de l'Union européenne, dans une mer Méditerranée transformée en cimetière migratoire, il devient visible dans les différents Etats membres, notamment en France.**



# d'un avenir commun

qui va mal est avant tout populaire, même si les classes moyennes échappent de moins en moins à la précarité; il n'est pas sûr que les minces mesures prévues dans les mois qui viennent permettent d'améliorer les choses. Avec cette paupérisation d'une partie croissante de la population, il y a fort à parier que la question de l'accès aux droits économiques fondamentaux se posera avec la même acuité, après l'été. Verra-t-on à cette rentrée se mettre en place une école moins socialement élitiste? Rien n'est moins sûr, car la rentrée scolaire s'annonce difficile. Les plus démunis cesseront-ils d'être refoulés par certains médecins libéraux parce que titulaires de la CMU? La crise du logement, qui atteint dans certaines agglomérations des sommets obscènes, sera-t-elle moins destructrice? Rien n'est moins sûr non plus. Autant dire aussi que le sentiment d'être gouvernés par des politiques qui ne peuvent rien pour leur «quotidien» continuera de tarauder de larges fractions de la population. Force est de constater que ce sentiment est la racine d'une abstention qui s'est déjà largement manifestée lors des dernières élections, alors que l'extrême droite gagne du terrain, en dépit de ses crises internes, et peaufine son image d'une pseudo-opposition au chômage, à la pauvreté, à l'explosion des inégalités et de la précarité. Face à l'urgence sociale, nous réaffirmons que seule l'égalité des droits peut fonder notre avenir commun.

## Migrants: des drames qui se multiplient

La protection des plus faibles, c'est aussi la protection des migrants. Le drame ne se déroule plus aux portes de l'Union européenne, dans une mer Méditerranée transformée en cimetière migratoire, il devient visible

dans les différents Etats membres, notamment en France, où des campements, qui font vivre les migrants dans des conditions indignes, surgissent un peu partout. Ce gouvernement vient tout juste d'annoncer un plan pour l'hébergement des migrants arrivés sur le territoire français. Celui-ci n'est pas négligeable: au total, un peu plus de dix mille nouvelles places d'accueil, soit en logements, en centres d'accueil pour demandeurs d'asile ou en hébergement d'urgence. Toutefois, la situation est telle, les structures actuelles sont tellement «embolisées» qu'il n'est pas sûr que ce volume suffise à combler des carences structurelles. Il faudra aussi être vigilant à l'accompagnement social de ces migrants vers la demande d'asile, l'accès à la maîtrise de la langue, aux soins et à l'emploi. Mais le dispositif est aussi à l'image de ce qui est en train de se dessiner à l'échelon d'une Europe plus prompte à construire des murs, en Espagne, en Bulgarie, et maintenant en Hongrie, qu'à faire vivre la solidarité. Il promeut une logique restrictive, qu'elle concerne les personnes qui relèvent de la convention de Genève, ou les migrants. Il a tout l'air d'un «deal»: quelques places en plus pour les migrants demandeurs d'asile, pour mieux renvoyer chez eux les migrants dits «économiques irréguliers». Ces atteintes aux droits ne sont pas une fatalité. Il nous faut – avec le plus de partenaires possibles – réaffirmer notre choix de la solidarité et des valeurs morales. C'est un combat difficile, notamment parce que l'approche de l'élection présidentielle va entraîner de dangereuses surenchères. Mais nous priver de cette boussole, c'est renoncer à la République que nous aimons: fraternelle, égale et libre. ●